

Lothaire s'était aussi allié le clergé du moment où, se fiant plus dans les intrigues diplomatiques que dans la force des armes, il avait fait alliance avec les Saxons et les Arabes. « Aussi les évêques prononcèrent que le jugement de Dieu avait rejeté Lothaire, et transféré l'empire aux plus dignes; mais avant de permettre à Charles et à Louis d'en prendre possession, ils leur demandèrent s'ils entendaient régner selon les exemples de leur frère dépossédé, ou selon la volonté de Dieu. Sur leur réponse qu'ils se régleraient eux et leurs peuples, de tout le savoir et de tout le pouvoir que leur accorderait Dieu selon sa sainte volonté, les évêques reprirent : *Au nom de l'autorité divine, prenez le royaume et gouvernez-le selon la volonté de Dieu. Nous vous le conseillons, nous vous y exhortons, nous vous le commandons.* Les deux frères choisirent chacun douze des leurs, à l'arbitrage desquels ils s'en remirent pour le partage du royaume(1). »

Mais le royaume était alors menacé de toutes parts : l'Aquitaine se trouvait en proie à la guerre civile; les Bretons et les Normands dévastaient la Neustrie; les Sarrasins, le duché de Gothie, la Provence et l'Italie; les Saxons s'insurgeaient au delà du Rhin, et les Slaves épiaient l'occasion de se jeter sur leur proie. A la même époque, un hiver des plus rigoureux amena la famine; les seigneurs qui avaient survécu à la bataille de Fontenay, en conservaient un souvenir plein de terreur, et les peuples gémissaient harassés de tant de guerres intestines. La paix fut donc conclue à Verdun; l'empereur se contenta d'un tiers de l'héritage paternel et d'une faible augmentation de territoire, sans prétendre à aucune supériorité qui pût diminuer l'indépendance de ses frères.

Dans ce partage, une portion de la France revint à chacun des trois frères, la partie orientale restant séparée entièrement de la partie occidentale, bien que leurs habitants conservassent l'ancien nom national jusqu'à l'instant où il fut remplacé par d'autres dénominations particulières. Les Gaulois adoptèrent celui

ni aucun autre de ceux que je puis y ramener, je ne lui donnerai aucune aide contre Louis.

*Oba Karl then eid then er sineno bruodher Ludhwige gesuor geleistit, in Ludwig min herro then er imo gesuor forbrihchit, ob ina ih nes irwenden ne mag, nah ih, nah thero, nah hen then ih es irwenden mag, windhar Karle imo ce follusti ne wirdhit.*

(1) NITHARD, l'un des commissaires désignés, liv. IV, ch. 1.